

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **17 (1971)**

Heft 6

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

sommaire

Un brin d'histoire du Jura	2
Sports	5
Les arts	6
Evénements suisses	8
Nouvelles officielles	9
Union des Suisses de France	10
Concours du Fonds de Solidarité	12
Activité dans les différentes communautés suisses	14
Nouvelles du Secrétariat des Suisses de l'étranger	17
Economie	21
Tourisme	23

Chers lecteurs, chers abonnés,

La Commission d'information des Suisses de France a le plaisir de vous présenter ce nouveau numéro spécial du «Messenger»; elle a apporté un soin tout particulier à l'illustrer de nombreuses photos de notre pays et espère que ce rappel de la beauté de nos sites vous incitera à venir nombreux au prochain Congrès des Suisses de l'étranger qui aura lieu du 27 au 29 août 1971 à Brunnen.

Les textes de la partie générale (pages 1 à 8 et 17 à 24) du présent numéro sont également destinés au «Courrier suisse», l'organe de nos compatriotes établis en Belgique et au Luxembourg. Il s'agit là d'un premier pas en vue de la ratio-

nalisation de l'information des Suisses de l'étranger; cet effort de coordination souhaité par la Commission d'information des Suisses de l'étranger présidée par M. Louis Guisan, Conseiller aux Etats, implique une étroite collaboration entre les directeurs des différentes revues concernées, les sociétés suisses, le Secrétariat des Suisses de l'étranger, l'administration fédérale et nos représentations diplomatiques et consulaires. L'étape suivante pourrait être l'envoi d'une revue du même type à tous nos compatriotes établis dans les pays francophones. La Commission espère qu'un tel pas pourra être franchi à l'occasion de la parution du prochain numéro spécial du «Messenger» en novembre 1971.

Un brin d'histoire du Jura

Le 1er mars 1970, le corps électoral bernois a été appelé à se prononcer sur l'introduction d'un additif constitutionnel instituant un droit de libre disposition en faveur du Jura; ladite révision a été acceptée à une très forte majorité, aussi bien par les citoyens jurassiens (20 464 oui, 2 216 non) que par ceux de l'ancien canton (69 932 oui, 12 870 non).

La Commission confédérée de bons offices pour le statut du

Jura, créée en 1968, présentera cet automne son deuxième rapport au Conseil fédéral et au Gouvernement bernois. La «question jurassienne» conserve donc toute son actualité et il nous a semblé judicieux de demander à l'Archiviste de l'ancien Evêché de Bâle, M. André Rais, de retracer, pour les lecteurs de notre revue, quelques événements marquants de l'histoire mouvementée de cette région. Red.

La formation de la principauté épiscopale

Alors que ses Etats se désagrègent et que les Grands sont continuellement en révolte contre lui, le dernier roi de Bourgogne, Rodolphe, troisième de ce nom, donne à l'évêque de Bâle l'abbaye de Moutier. A partir du premier quart du XIe siècle et jusqu'à la fin du XVIIIe, la politique des princes-évêques de Bâle se précise: réduire les comtes les plus puissants en vassalité, s'agrandir par des achats, fortifier l'Evêché par une ceinture de châteaux.

Les alliances

La première est signée le 31 mars 1474 entre l'évêque de Strasbourg, les villes d'Alsace, Bâle et les Confédérés – la Basse Lige – renouvelée pour cinquante ans en 1493. A partir de la Réforme, les évêques de Bâle résident à Porrentruy. Aussi se rapprochent-ils des Sept Cantons catholiques. En 1652 même, l'assemblée des

Les Rouges Terres et le village de Montfauçon

Photo ONST

